

**Présents** : : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGÉ, CAMPOS, CAPDEVOLLE, CAYRON, CHAPOTHIN, CUYALA PROVENCE, DOUARD, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, REIMANN, PEYROULET, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX.

**Absent ayant donné procuration** : \*\*\*\*\*

**Absents excusés** : \*\*\*\*

**Secrétaire de séance** : M. CAYRON Gérard.

---

La séance est ouverte à 19 h.

La séance du 27 mai se déroule exceptionnellement au Centre Festif afin de garantir la distanciation sociale imposée par la crise sanitaire du Covid 19.

M. Le Maire Jean-Pierre PEYS a ouvert la séance en faisant l'appel des nouveaux élus plus de deux mois après le scrutin du 17 mars 2020.

Puis la séance est présidée par la doyenne d'âge Mme BERGÉ qui fait procéder à l'élection du Maire.

Après un vote à bulletin secret M. Bernard PEYROULET a été élu Maire de Sauvagnon à l'unanimité des 23 présents. Jean-Pierre PEYS lui a remis l'écharpe de Maire portée par lui-même depuis 1989.

L'élection des 6 adjoints suivant la liste présentée par Muriel BAREILLE a permis d'élire au scrutin secret : Mme BAREILLE, M. HUSTET, Mme LAPLACE, M. CHAPOTHIN, Mme LACROIX, M. CAYRON .

Deux chargés de mission ont été désignés :

\*Mme SENTAURENS Laurence, chargée de mission de coordination et d'animation politique intergénérationnelle

\*M. LENOIR Thomas, chargé de mission de coordination et d'animation politique environnementale

### Autres délibérations :

Les indemnités de fonction ont été votées.

Désignation des délégués : au Syndicat des Eaux Luy Gabas Léés, à la Semilub.

Pour finir M. le Maire rend compte de la signature de l'acte par M. PEYS le 20 mai relative à la cession du rez de chaussée qui accueillait précédemment la Poste. Il est précisé que l'étage est constitué par un appartement qui reste propriété communale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Fait à SAUVAGNON, le 27 mai 2020

Le Maire,  
Bernard PEYROULET

